

Bousse : Moins de trains... mais une médiathèque périscolaire

Outre les points figurant à la séance, les élus réunis en conseil municipal ont dénoncé les projets de la SNCF de supprimer des trains entre Paris et Metz. Ils réclament une concertation.

Le 28/02/2019 à 05:00



Les élus ont décidé de ne pas modifier le mode de gestion de la chambre funéraire. Il s'agira toujours d'une régie. Photo RL

Chambre funéraire : les élus ont étudié le mode de gestion de la chambre funéraire. Le conseil a privilégié le mode de fonctionnement actuel, à savoir, en régie. Pour s'en occuper, un agent disposant du diplôme et exerçant la même fonction à Guénange sera nommé officiellement lors d'un prochain conseil municipal.

Accueil et médiathèque périscolaires : les élus ont approuvé le projet de construction d'un accueil et d'une médiathèque périscolaires. Une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux pour un taux d'intervention de 30 % a été sollicitée.

Télétransmission Ixchange : suite à une convention signée entre la commune et la sous-préfecture, les actes réglementaires et budgétaires seront désormais télétransmis à cette dernière. Cela pour un investissement de 288 € TTC et un coût annuel de fonctionnement de 696 € TTC.

Subventions exceptionnelles : une subvention exceptionnelle de 300€ sera versée à l'Association uckangeoise des préretraités et anciens préretraités (Aupap) pour le financement de l'extension de ses locaux ; 300 € aussi pour l'association des donneurs de sang de Bousse-Guénange-Bertrange à l'occasion de son 50e anniversaire.

Motion de maintien de la ligne SNCF du TGV-Est : la SNCF a décidé de modifier le cadencement de la liaison TGV-Est entre Metz et Paris. Ainsi, dans le sens Metz vers Paris, le train de 8 h 56 est supprimé ainsi que le train de 19 h 50 disparu au profit d'un Ouigo à 20 h 12. Dans le sens du retour, les trains de 8 h 40 et 16 h 40 sont transformés en Ouigo (dont les billets ne peuvent être achetés que sur internet) en conséquence il n'y a que deux trains directs après 18 h, sauf à 18 h 40 (souvent bondé), et celui de 19 h 40 remplacé à 20h13. Le conseil municipal exige une véritable concertation de la part de la SNCF sur le cadencement des trains sur la ligne Metz-Paris, et propose aux associations d'usagers et d'élus une réunion de concertation dans les plus brefs délais.